CONFERENCE DU Dr GRIGNON

Le Fonctionnement des Sociétés d'Agriculture

PAR

LES CERCLES AGRICOLES

CONFÉRENCE DU DOCTEUR GRIGNON

LE FONCTIONNEMENT DES SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE PAR LES CERCLES AGRICOLES.

M. le Président,

Messieurs,

Avant d'entrer dans le sujet que j'ai été invité à traiter, savoir : " le fonctionnement des sociétés d'agriculture par les cercles agricoles," je dois rendre un tribut d'hommage et de reconnaissance à ceux qui ont doté notre belle Province d'une Société d'Industrie Laitière, et à ceux qui travaillent aujourd'hui à la faire avancer dans la voie du progrès. Nul doute que tous les fabricants de beurre et de fromage en font partie et tous les cultivateurs devraient s'empresser d'en devenir des membres zélés, car il est facile de comprendre que plus cette société deviendra puissante et prospère, plus elle pourra nous rendre de services signalés, en attirant vers nous, habitants de Québec, les regards et surtout l'argent du consommateur étranger, avide de bon fromage et de bon beurre. Je forme des vœux ardents pour le succès, et la propérité de cette belle société.

Si j'ai été invité par la Société d'Industrie Laitière à traiter devant vous du fonctionnement des sociétés d'agriculture par les cercles agricoles, c'est sans doute parce qu'elle considére qu'il existe entre eux et elle des liens de parenté.

En effet, qu'on établisse des cercles agricoles partout. qu'on y fasse de la discussion, des conférences, et le cultivateur comprendra qu'il lui est impossible de bien arriver dans ses finances sans avoir recours à l'industrie laitière.

En mai 1888, un grand malaise régnait parmi la classe agricole du Nord, où, l'année précédente, le terrain épuisé avait à peine rendu à son propriétaire le grain qui lui avait été confié dans le temps des semailles. A la vue de plusieurs familles découragées, qui cheminaient armes et bagages, vers les manufactures de Montréal ou des Etats-Unis, M. F. X. Boileau, l'instituteur de notre village, mais un instituteur, celui-là, dévoué à la classe agricole, M. Boileau, dis-je, quelques cultivateurs et moi, nous nous sommes demandé quels moyens nous devions prendre pour enrayer ce mal d'émigration, jusque-là inconnu dans le Nord. Nous sommes tous arrivés à cette même conclusion, savoir : que nos terres étant épuisées par un mauvais système de culture, il fallait changer notre méthode de cultiver, abandonner la culture du

grain pour adopter l'élevage des animaux et surtout la fabrication du beurre et du fromage, améliorer la race de nos animaux, régénérer nos pacages et nos prairies par la semence de grandes quantités de trèfle, surtout du trèfle blanc dans les pacages rocheux, où il est impossible de cultiver, s'instruire mutuellement au moyen de discussions sur divers sujets agricoles, s'unir en un mot tous ensemble pour former des *cercles agricoles.* Je communiquai mes impressions à ce bon et regretté curé Labelle ; Il nous envoya dès l'automne cet homme éminent qui consacra tous les instants de sa vie et le fruit de ses études à la classe agricole, M. Ed. A. Barnard, pour jeter dans les paroisses voisines les bases de cercles agricoles semblables à celui de Ste-Adèle. Dans ce voyage, M. Barnard fit acte d'héroïsme, puisqu'en moins de 15 jours il établit, malgré les tempêtes de neige et de pluie, qui voulaient lui barrer le passage, douze beaux cercles agricoles, dont 8 dans le nord du comté de Terrebonne et 4 dans le comté d'Ottawa. Et ces cercles sont assis sur des bases tellement solides que je vous défie, mes bons amis, de les renverser.

Mais à quoi peuvent servir les cercles agricoles ?

C'est sur cette question surtout que j'aime à rencontrer mes adversaires.

Avant 1888, de l'aveu même des marchands, c'est à peine s'il se vendait chaque printemps 500 lbs de graine de trèfle, dans la paroisse de Ste-Adèle ; aujourd'hui, il s'en vend de 3,500 à 4,000 lbs. Je puis vous l'affirmer puisque c'est moi qui ai acheté, vendu et pesé ce trèfle depuis 3 ans. Après information prise auprès des cultivateurs, il se récolte annuellement de 60 à 80,000 bottes de foin de plus que dans les années antérieures à 1888. Un seul homme, M. France Latour m'a demandé, pour l'an prochain, 100 lbs de trèfle Vermont et Rawdon et 100 de trèfle blanc. Aussi a-t-il de belles prairies et de beaux pacages, et aussi fait-il de l'argent avec son beurre et ses animaux gras. Avant 1888, nous payions le trèfle chez le marchand 18, 20, 25 et 40 cts la lb., aujourd'hui il se vend 10, 11, 15 et 16 cts la lb. avec un délai de 3 ou 4 mois pour payer. Cet avantage d'avoir pu acheter du trèfle à un prix raisonnable et avec un délai de 3 ou 4 mois, pour le payer, a été vite compris de nos cultivateurs, qui aiment bien à jouir des avantages offerts, plutôt en réalité qu'en perpective.

En s'unissant ainsi et en faisant une caisse commune de nos souscriptions et de l'argent octroyé par le gouvernement, nous nous sommes procuré des taureaux Jerseys, des cochons et des moutons de choix, qui ont beaucoup amélioré nos races. Aussi nos animaux ont-il plus de valeur aujourd'hui qu'en 1888.

Les moutons se vendent 40 à 50 cts plus cher qu'en 1888, nous réalisons sur ce seul point $800 à $1000, puisque nous vendons annuellement près de 2000 moutons. Que dire aussi du profit de nos vaches et de nos cochons ?

Nos animaux sont mieux soignés, nos étables plus propres, les mauvaises herbes sont détruites ; il le faut bien ; car, depuis 4 ans, nous sommes rendus à notre deuxième concours des terres de paroisse, et MM. les juges de la paroisse voisine, inspectant nos terres, nous aurions honte de montrer une terre en mauvais ordre. Et une fois qu'on a commencé à bien faire, c'est si facile de continuer.

Nous n'avons accordé que des récompenses nominales aux lauréats des concours des terres les mieux tenues, gardant notre argent pour nous acheter des animaux de race.

Les membres de nos cercles agricoles, outre l'avantage qu'ils ont de se servir gratis des animaux reproducteurs ont aussi à leur disposition, un certain nombre d'instruments agricoles ; à Ste-Adèle, par exemple, nous avons dans chaque rang 2 sarcleuses à patates, qui rechaussent en même temps. Cet outil faisant l'ouvrage de 10 hommes étant très léger et travaillant très bien, a pour effet d'encourager le cultivateur à semer plus de patates, et quel beau pays que nos montagnes pour les légumes. Nous avons aussi deux pelles à cheval, des arrache-souches, des arrache-patates, des semoirs à légumes, etc., etc.

Nous avons 15 béliers, dont 6 Shropshiredowns, destinés à prendre la place des Cotswold, disséminés ça et là dans la paroisse. Les abonnés vont à tour de rôle chercher le bélier qu'ils gardent à leur domicile deux ou trois jours. Dans d'autres parties de la paroisse on amène les brebis au mâle. Celui qui a le bélier sous ses soins le garde deux ans, il a la laine pour son trouble ; puis on vend le bélier à l'encan, dont le prix retourne au cercle. C'est peu de chose me direz-vous pour celui qui a l'animal sous ses soins. Cependant à ces conditions, nous trouvions à en placer 100, si nous les avions.

Quant aux cochons mâles, on en achète 3 ou 4 tous les ans. Cette année nous en avons 58, tous enregistrés, distribués dans la paroisse. Nous les avons achetés à l'âge de 4 semaines, pour les payer moins cher.

Les abonnés du cercle agricole ont les services de ces reproducteurs sans payer un sou. Le gardien pour payer son trouble, une fois la saison finie, devient propriétaire de l'animal.

On donne 15 à 20 piastres au propriétaire d'un beau taureau pour en avoir le service gratuit.

J'ai adopté pour principe de faire payer le moins possible et d'accorder le plus possible aux abonnés.

Pour encourager les cultivateurs à faire partie des cercles agricoles, je leur accorde des primes, et ça ne me coûte pas cher, puisque je fais ces cadeaux aux dépens de la Ferme Expérimentale d'Ottawa, à qui j'envoie les noms de mes abonnés pour leur faire toucher des échantillons d'avoine, de blé, d'orge ou de patates. Les 8 cercles agricoles du Nord du comté de Terrebonne ont reçu, pour chacun de leurs abonnés, 2 petits sacs d'avoine de 6 lbs chacun, en avril 1891. Cette avoine, si le rendement est proportionné à celui de l'an dernier, va nous rapporter près de 8000 minots de belle avoine très pesante, très hâtive et productive. Cette avoine se vend à l'heure qu'il est à St-Jovite $1.00 la poche. Et moi-même l'an dernier, j'ai vendu tout ce que j'avais $1.00 la poche tandis que mon voisin offrant la sienne 70 cts ne pouvait trouver à la vendre. Ce bon voisin s'est rendu à l'évidence et fait partie maintenant de notre cercle agricole.

A Ste-Agathe, un cultivateur, trop savant pour faire partie du cercle agricole, a offert à son voisin, un abonné du cercle, $2 du minot pour les quatre minots d'avoine qu'il avait récoltés de ses deux petits sacs. L'abonné à refusé ses offres et mon grand savant tout confus est allé donner son nom au cercle agricole, pour profiter comme son voisin, des avantages offerts aux cultivateurs intelligents. Cette avoine porte le nom de *Prize Cluster*. L'an dernier, j'ai donné aussi en prime à chacun des membres 3 patates du nom de *Red Dakota* reconnues par la ferme expérimentale comme très productives et ne pourrissant pas du tout. Les 126 membres ont, en moyenne de ces 3 patates récolté chacun 1 minot. Cette année, ils ont récolté environ 10 minots chacun de leur minot de patates. Voilà donc environ 1260 minots de patates d'une qualité exceptionnelle et précieuse, puisqu'elles ne pourrissent pas, disséminés dans la paroisse, sans qu'il en ait coûté un centin à qui que ce soit, si ce n'est l'achat de 6 minots de patates, soit $2.40. Sur une récolte de 300 minots de ces patates, que j'ai eue cette année, je n'en ai eu qu'un demi-minot de pourries et encore n'étaient-ce que parcequ'une partie sortait de terre.

Aux primes du gouvernement d'Ottawa, j'en ai ajouté d'autres cette année. J'ai donné à chacun des membres 3 petits pommiers greffés sur racine de Sibérie, achetés, au prix de 3 cts chacun, de M. Auguste Dupuis de l'Islet. Ainsi avec la minime somme de $11.34 j'ai répandu dans la paroisse 378 pommiers, sur lesquels je repose plus d'espérance que sur ceux que nous payions 50 cts pièce. Je vais répéter cette prime durant 5 ans, ce qui mettra dans la paroisse près de 2,000 pommiers, qui n'auront coûté que $60 et dont les fruits succulents seront bien rappeler aux membres du cercle agricole, et à leurs enfants qu'il fait bon faire partie d'un cercle agricole.

A cette prime j'en ai ajouté une autre, j'ai donné 3 lbs de sarrazin d'une fort belle qualité et dont je n'ai pu me procurer le nom même à la Ferme Expérimentale. Dans 2 ans, nous en aurons à mettre sur le marché, et cependant cela ne nous aura coûté que la petite somme de six piastres.

J'ai donné à chacun des membres 5 lbs de blé-d'inde de l'Ouest pour les convaincre qu'il est profitable pour un cultivateur de donner du fourrage vert aux vaches laitières, quand l'herbe est desséchée par le brûlant soleil du mois d'août. Je suis convaincu que l'an prochain plusieurs d'entre eux, peut-être tous, en acheteront et en sèmeront plus d'un minot. Et cela va les amener graduellement aux silos, et avec les silos ils songeront à fabriquer du beurre en hiver.

L'an prochain, je me propose de leur donner en primes des fraisiers, surtout les Sharpless ; et ainsi de suite, tous les ans, j'aurai quelque chose à leur donner qui leur sera très profitable et qui coûtera fort peu au cercle. Je profite de cette occasion pour suggérer à l'honorable ministre de l'agriculture à Ottawa qu'il serait juste de ne donner accès aux avantages offerts par la Ferme Expérimentale qu'à ceux qui font partie d'une association agricole quelconque.

Grâce à l'établissement de nos cercles agricoles, où nous pouvons atteindre plus facilement les masses, nous avons établi depuis 2 ans, 5 beurreries et 1 fromagerie, toute en bonne voie de prospérité. Et comme nos belles montagnes, couvertes de

verdure et d'un épais gazon, à travers lesquelles coulent abondamment des sources d'eau pure et limpide, se prêtent bien à l'élevage des animaux et à la fabrication du beurre et du fromage ! Je suis enchanté de pouvoir vous dire que M. Kimpton, qui a eu l'honneur de remporter le 1er prix à l'exposition de Sherbrooke et de Montréal deux années consécutives, pour le beurre de crèmerie, m'a formellement déclaré que nul endroit dans le Dominion ne se prêtait mieux à la fabrication du beurre que nos Laurentides, qu'avec nos sources d'eau froide l'on pouvait se passer de glace, que le beurre se fabriquait plus vite et possédait un meilleur goût que le beurre fabriqué dans la plaine. Et cela se comprend bien, si l'on songe que les vaches pour se désaltérer dans la plaine, n'ont souvent qu'une eau boueuse et sale, et si l'on songe que dans le lait l'eau figure pour les $\frac{4}{5}$.

Je sollicite donc la Société d'Industrie Laitière de se mettre en communication avec nos cercles agricoles et de diriger ses regards du côté de nos montagnes. De cette manière, vous établirez un certain courant d'émigration vers cette belle partie de la province et vous empêcherez des milliers de nos compatriotes de s'expatrier.

Ce que je viens de dire du cercle agricole de Ste-Adèle s'applique également aux cercles voisins, mais dans un cadre plus restreint. Pourquoi ? parce que les membres ne sont pas en assez grand nombre. Mais cela a été vite compris. Aussi de 210 membres que nous étions en 1889, nous sommes aujourd'hui 333.

La société d'agriculture No 2 du comté de Terrebonne est composé de 8 paroisses ou mieux de 8 cercles agricoles compris dans les paroisses suivantes :

St-Jovite	21	membres
St-Faustin	19	"
Ste-Lucie	22	"
St-Hypolite	15	"
Ste-Marguerite	20	"
St-Sauveur	25	"
Ste-Agathe	85	"
Ste-Adèle	126	"
Total	333	

Le prix d'entrée est $1.00 Cependant nos séances sont publiques et tout le monde peut prendre part à nos discussions. Chaque membre a droit à 50 cts en trèfle, reçoit gratis le Journal d'Agriculture, ce qui équivaut à 30 cts, de sorte que pour la balance de 20 cts un membre participe à tous les avantages énumérés plus haut.

Pour établir une concurrence entre les cercles agricoles, pour les pousser à augmenter le nombre de leurs membres, nous partageons l'octroi au *prorata* des souscriptions de chaque cercle. Dans les dépenses générales, telles que le salaire du secrétaire-trésorier, impressions, etc., les cercles les plus nombreux coopèrent au *prorata* de leurs souscriptions de sorte que les cercles nombreux paient en proportion de ce qu'ils ont retiré. Voici un tableau composé de 8 colonnes, indiquant la part qui revient à chaque cercle agricole.

Tableau établissant la part qui revient à chaque cercle agricole de la Société d'Agriculture No 2 du Comté de Terrebonne dans l'octroi du Gouvernement. L'octroi est de $328, le gouvernement ayant fait une retenue de 18% sur le montant de l'octroi qui est de $400 ; ce qui ajouté à la somme de $5.00 prise dans la caisse forme un montant de $333 à distribuer aux cercles agricoles.

Noms des Cercles.	Montant souscrit par chaque cercle.	Montant remis dans le cours de l'année.	Balance des souscriptions revenant à chaque cercle.	Part d'octroi revenant à chaque cercle.	Total revenant à chaque cercle.	A déduire pour dépenses générales	Balance définitive revenant à chaque cercle.	Remarques.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	
Ste-Adèle	126 00	126 00	0 00	126 00	126 00	25 40	100 60	
Ste-Agathe	85 00	85 00	0 00	85 00	85 00	17 00	68 00	
St-Sauveur	25 00	25 00	0 00	25 00	25 00	5 00	20 00	
Ste-Lucie	22 00	22 00	0 00	22 00	22 00	4 40	17 60	
St-Jovite	21 00	21 00	0 00	21 00	21 00	4 20	16 80	
Ste-Marguerite	20 00	20 00	0 00	20 00	20 00	4 00	16 00	
St-Faustin	19 00	19 00	0 00	19 00	19 00	3 60	15 40	
St-Hypolite	15 00	15 00	0 00	15 00	15 00	3 00	12 00	
	333 00	333 00	0 00	333 00	333 00	66 60	266 40	

Dans la deuxième semaine de décembre, tous les ans, après avis public donné par le secrétaire-trésorier du cercle agricole, on précède à l'élection du président du cercle agricole, qui est directeur de la Société d'Agriculture, lequel se rend à Ste-Agathe pour rencontrer ses collègues le 3ième mercredi de décembre. Et là, s'il est constaté que des cercles agricoles ont omis de se nommer un directeur, on procède à la nomination, puis le secrétaire-trésorier rend les comptes qu'il a reçus pour chaque cercle agricole. Dans le mois de janvier tous les directeurs s'assemblent pour former le programme d'opérations, pour l'année courante, dont une copie est fournie à chacun des secrétaires-trésoriers des cercles agricoles par le secrétaire-trésorier de la Société d'Agriculture. Le devoir des directeurs est de voir à ce que le programme d'opérations soit conforme aux désirs du Conseil d'Agriculture et de faire respecter les règlements imposés par celui-ci.

Dans le cours de l'année, il y a une convention des huit cercles agricoles, qui prend le caractère d'une fête civile et religieuse. Dans l'avant-midi, il y a grande messe solennelle avec sermon de circonstance ; et dans l'après-midi, assemblée des membres où l'on discute les besoins de chaque cercle, les progrès accomplis ou à faire. Cette fête à lieu dans chaque paroisse à tour de rôle ; et j'y attache beaucoup d'importance. Cette année, 6 de nos bons curés étaient présents à cette fête et ont pris une part active aux délibérations des délégués.

Avant de terminer, permettez-moi d'élever la voix pour remercier Sa Grandeur Mgr Fabre de la tendre sollicitude qu'il porte à la classe agricole, en demandant à nos bons pasteurs de s'occuper activement de la formation des cercles. Le point capital est obtenu ; des cercles agricoles vont surgir partout comme par enchantement, grâce à l'aide de notre dévoué clergé ; ce qui aura pour effet d'amener un changement salutaire dans la classe agricole et d'enrayer le mal d'émigration qui nuit considérablement à la prospérité de notre belle province.

Merci, Messieurs.